

Compte rendu de séance

Séance du 5 Mars 2021

L'an 2021 et le 5 Mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la salle polyvalente sous la présidence de MEIRHAEGHE Sonia, Maire.

Présents : Mme MEIRHAEGHE Sonia, Maire, Mmes : DEGAY Michelle, HERBINET Sylvie, ONRAEDT Mélanie, MM : COLLARD Benoît, EMONET Emmanuel, GAUTHIEROT Guillaume, LEFEBVRE Fabrice, POINSOT Patrick, RIDEY Patrick, VANDEWALLE Claude.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 11

Date de la convocation : 25/02/2021

Date d'affichage : 25/02/2021

A été nommé(e) secrétaire : Mme ONRAEDT Mélanie

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- DEL05032021-1 - Adhésion au service d'archivage électronique du Département de l'Aube.
DEL05032021-2 - Indemnisation des frais de déplacement de Mme HAINAUD la surveillante du bus scolaire.
DEL05032021-3 - Autorisation au Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021.
DEL05032021-4 - Subventions attribuées en 2021.

Complément de compte-rendu:

Le Conseil Municipal a décidé:

- D'adhérer au service d'archivage des documents électroniques proposé par le Département de l'Aube, pour les documents générés par la mairie.
- D'indemniser Mme HAINAUD, la surveillante du bus scolaire, pour ses frais de déplacement.
- D'autoriser Mme le Maire à effectuer les dépenses en section d'investissement avant le vote du budget 2021.
- D'attribuer les subventions aux associations pour l'année 2021.
- D'indemniser les conseillers municipaux, pour leurs frais de déplacement aux réunions, si le lieu de la réunion à laquelle ils se rendent se trouve à plus de 20 km.
- D'approuver le devis de la société STP d'un montant de 8 010 € TTC pour une première tranche du renforcement du Chemin de Jérusalem.
- D'approuver le devis de la société CHAPPELLIER d'un montant de 5 016 € TTC pour la réfection d'avaloirs, l'entretien du réseau d'eaux pluviales étant effectué par Troyes Champagne Métropole.
- D'approuver le devis de la société AUBE PAYSAGE ELAGAGE d'un montant de 396 € TTC pour l'élagage des noyers devant la concession PM PRO.
- D'acheter un nettoyeur haute pression.
- De décliner la proposition de Mr Alain BOGAERT, concernant la vente de parcelles Ruelle du Bois au Prêtre.

- De prendre note :

- de l'organisation d'une journée citoyenne "Nettoyons notre commune" le 17 avril 2021 de 10 h à 16 h 30 (date à confirmer).
- de l'organisation d'une randonnée le 1er mai 2021.
- que des pieds de lavande seront plantés dans le village.

Séance levée à: 21:00

En mairie, le 11/03/2021
Le Maire
Sonia MEIRHAEGHE

